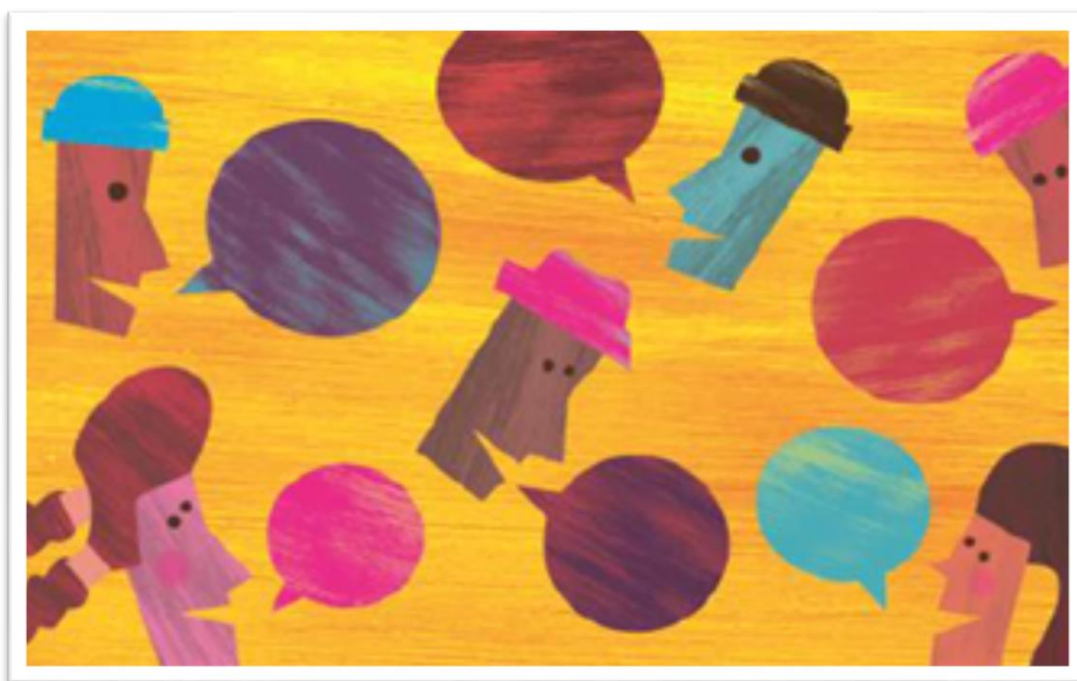




« Mobilisons-nous pour une autre PAC »

Actes de la rencontre annuelle du Réseau Agrialim

Sommaire

La rencontre 2018 du Réseau Agriculture et Alimentation	2
Intervention de Philippe Tabary (Team Europe).....	4
Intervention d'André Pfimlin	6
Travail en atelier « Construisons ensemble la PAC de demain	11
Intervention de Simon Coutand.....	15
Intervention d'Aurélie Catallo, coordinatrice de Pour une autre PAC	15
En guise d'épilogue.....	16
Annexes	17

La rencontre 2018 du Réseau Agriculture et Alimentation

Cette année, le Réseau thématique Agriculture et Alimentation du CMR a choisi d'aborder les questions de la réforme de la politique agricole commune (PAC) lors de sa rencontre annuelle. La journée du 7 décembre 2018 a été l'occasion de faire le point sur la PAC et ses enjeux, et d'échanger sur ce que pourrait être une PAC mieux pensée. Il s'agit d'un thème d'actualité : en effet, à quelques mois des élections européennes, la contribution des ruraux et des agriculteurs sur la réforme de la future PAC est plus que nécessaire. Cette journée d'échange a été portée par l'idée que nous sommes tous, citoyennes et citoyens, concernés par la PAC et qu'il est important de faire entendre nos voix, à différents niveaux, et d'interpeler nos représentants en vue des élections européennes et de la réforme de la PAC.

Cette rencontre a eu lieu à Pantin (93) dans les accueillants locaux du MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne). Elle a regroupé 30 personnes, membres du réseau Agrialim, membres ou sympathisants du CMR et salariés du CMR.

Vous pourrez lire dans les pages suivantes le compte-rendu composé des interventions, des échanges, du retour du travail de l'après-midi, de la liste des participants, de documents complémentaires, de quelques photos, ...

Pour aller plus loin dans la réflexion et le débat, des liens vers des articles et sites sont également listés en fin de document.

Le réseau Agrialim est un lieu d'échange et de diffusion. Il est animé par une équipe de 7 personnes membres bénévoles et salariés du CMR. Vous êtes invités y participer en partageant vos informations ou opinions sur la liste de diffusion RTagri et/ou en diffusant nos messages [dont ces actes] dans vos réseaux.

Pour toute question et demande d'inscription à la liste de diffusion RTagri, contacter Marie-Laure : mldenoray@cmr.cef.fr



Extrait du Brainstorming introductif « La PAC en quelques mots ».

Intervention de Philippe Tabary (Team Europe)

Team Europe est un groupe de conférenciers sur l'Europe qui interviennent en France. Le groupe compte une trentaine d'intervenants dont 4 peuvent aborder le thème 'PAC'.

Premier point à mentionner : l'agriculture a été le premier et seul domaine qui a donné lieu à une politique commune (agriculture et pêche). En donnant à l'Europe la vocation d'intervenir dans l'agriculture, on l'a dotée de moyens.

On peut soit considérer la PAC comme une source de dépenses, soit la considérer comme un investissement (vision plus positive). En Grande Bretagne par exemple, il y a si peu d'agriculture que ça ne fait pas assez débat. De ce fait, les Britanniques sont plutôt dans la critique et le rejet.

Le budget européen de la PAC équivaut aujourd'hui à 30% du budget français, soit 34 milliards d'euros.

L'Europe, à sa création en 1958, n'est pas très loin de la guerre, et n'a pas envie de « manquer » (souvenir proche des pénuries alimentaires). A l'époque les ménages dépensaient 30% de leur budget pour leur alimentation ; aujourd'hui il s'agit de 12%.

L'Europe a changé. Elle comptait 6 pays, elle en a aujourd'hui 28. Dans certains pays, l'agriculture est loin d'être une priorité (GB,) dans d'autres si. Il y a des grosses disparités. L'agriculture a changé, les rendements notamment. Les sols ont changé, il y a une plus grande diversité aujourd'hui.

On ne trouve le mot « social » dans aucun document de l'Europe des débuts. Ce n'était pas du tout à l'ordre du jour. Et on oublie trop facilement cette donnée quand on dit que la PAC n'intègre pas le social. C'est ne pas prendre en compte que l'Europe n'avait aucune vocation sociale à sa création.

La société a changé dans sa ventilation sectorielle, géographique, institutionnelle. Les lois-cadres sont venues peu à peu. L'alimentation a elle aussi changé. Avant, manger de la viande était un luxe du dimanche ; aujourd'hui, le luxe c'est d'être végétarien ! La consommation du pain (tout un symbole) est passée de 1kg/pers/jour en 1914 à 100g aujourd'hui. Le vin, de 90 l/pers/an il y a 50 ans, à 45 aujourd'hui.

Dans les années 90, les lois devenaient très vite dépassées vu la rapidité des changements.

Edgar Pisani a été particulièrement moteur en intégrant l'humain, le social dans les débats européens.

Aujourd'hui, on tend à vouloir produire mieux avec les appellations d'origine contrôlées et géographiques, le bio. Le bio permet de développer la vente directe et le marché de proximité, ce qui est un gros atout. La notion de monde rural, de ruralité se développe et cela se retrouve dans la répartition des dépenses de marché mais aussi dans d'autres types de dépenses (transports, infrastructures, etc.)

Les perspectives à venir (en laissant de côté le Brexit) :

- tenir compte du défi de la hausse démographique dans le monde, et du fait qu'il faudra nourrir ce surplus de population ;
- prendre en compte la part croissante du non-alimentaire dans les débouchés de l'agriculture (ex : marché féculier) avec la sophistication des projets y afférant ;
- prendre en compte l'importance de l'originalité et de l'origine.

La PAC a été créée en 1963, à la même date que l'ouverture de la première grande surface Carrefour à Ste Geneviève des Bois. Les grandes surfaces ont une fonction importante mais aussi une ponction importante.

La PAC soulève aussi la question de l'espace et de la qualité de l'espace : notamment la valeur patrimoniale du paysage.

L'agriculture a toujours eu à évoluer, à s'adapter, en dépend sa survie.

Un point à ne pas sous-estimer : la valeur stratégique de la production alimentaire. Le réflexe social de stocker les aliments de première nécessité au cas où, sont toujours là et peuvent réapparaître en cas d'insécurité.

Il est difficile de faire des pronostics sur le devenir du budget de la PAC ; il faut attendre l'après-Brexit. Et prendre en compte que la France n'est pas la seule en Europe.

Il est choquant de voir que des personnes telles que la reine d'Angleterre, le Prince Charles, le Prince de Monaco touchent des aides de l'Europe, cela pose la question : jusqu'où aller dans les discriminations positives sur l'aide aux exploitants.



Crédit Photo : Elisabeth Saint-Guily

Intervention d'André Pfimlin

Pour une autre PAC... L'exemple du secteur laitier

Plan

- I. Des enjeux et des changements majeurs d'ici 2030
- II. Un survol des systèmes laitiers UE et Monde
- III. Une autre PAAC pour éviter de nouvelles crises
- Discussion- conclusion

Des enjeux et des changements majeurs d'ici 2030

Un monde en crise , une insécurité croissante:

- Nlx conflits, des millions de migrants,
- Economie et finance: écart riches et pauvres, emploi, logement

Une concentration des acteurs et des pouvoirs...

- Une concentration accélérée de l'amont et l'aval
- Des innovations: robotique, big data, R&D privée
- ⇒ moins d'emplois , moins de démocratie

La Priorité environnementale / Planète

climat: des mesures fortes dès 2020 sinon > 3°
eau, sols, biodiversité...(urgences 2020-2030)

Des enjeux et des changements majeurs d'ici 2030

Démographie 2020 : Afrique, Chine , Inde = 1.4 Mds hab.

- Nb de jeunes en Rch. emploi : 25 M / Af et Inde, 15 M / Chine
- en 2030 : 35 M / Af, 25 M / Inde, 15 M / Chine

⇒ Priorité aux emplois agricoles et ruraux

Insécurité Alimentaire :

en 2020 : 1 Md d'humains qui ont faim

1 Md qui mangent trop et mal ...

Demain avec le changement climatique , ce sera pire:
des récoltes + réduites , + variables, surtout en Afrique et Asie

De nouveaux enjeux pour le secteur Elevage

1. Place du lait et de la viande dans l'alimentation humaine

- des aliments nobles, quotidiens en Europe... et aussi en Asie
- de nouvelles pistes nutritionnelles : aliments...sans lactose, avec x,y...

2. Mais aussi des attaques contre l'élevage bovin :

- bien-être animal / élevage industriel, abattage
- Consommation de lait /viande // santé humaine ?
- environnement...Eau , Air, biodiversité/paysage, GES/climat
- consommateurs de surfaces et de grains ?

⇒ Moins de produits animaux...

Deviante de lait que de viande ? (Rdt protéines x 3)

⇒ Divergences entre filières agroindustrielles et artisanales

Alors quels modèles laitiers pour demain ?

Survol UE: Les deux « modèles » extrêmes

Revenu 2005 – 2010 / UTAF /an

- **Danemark** : 3% du lait UE

Modèle unique: Auge toute l'année

1 million kg lait / UTAF

130 Vaches à 8500 kg

- Irlande**: 3.5% du lait UE

Modèle unique Herbe

200 000 kg lait / UTAF

60 VL à 5300kg

Deux "petits" pays qui exportent
l'essentiel du lait (65 et 90%)
donc en compétition directe...



6 000 €/an



29 000 €/an

Survol UE: Allemagne: 3 modèles plus extrêmes

(19% du lait UE , 70 000 troupeaux)

- Au Sud, des fermes diversifiées de 25-40 Vaches

Fleischsch (mixte) ou Brune
+ de prairies et de pâturage, = 2^{ème} pilier
Tourisme , chambres d'hôtes, circuits courts, Bio, forêt ...
Avenir: maintenir le tissu rural par la diversité

- Au Nord, des fermes familiales spécialisées peu endettées

Installation sans coût de reprise (pension aux parents)
60-100 VL Holstein x 8000 kg ; Maïs + Pâturage
Avenir: Plus de lait mais concurrence du Biotex // Maïs

- A l'Est, des modèles « américains »

⇒ 500-1000 VL Holstein x 10 000 kg
Ration complète , 3 traites / jour
Avenir : Lait ou Céréales ou énergie?

Rostock 2002 , 900ha
1100 VL x 10 000kg



Survol UE: France ; Diversité , atouts et faiblesses
Revenu Lait en Franche-Comté //Auvergne// Grand ouest

Lait Franche-Comté

120ha dont 110 de pré (Alt 700-1000m)
 54 VL, 300 000 l de lait, 1,9 UMO
 Revenu 2008 - 2013
 de 38 000 à 54 000€ (45 000 € en 2008)
 Une installation pour un départ !



Lait spécialisé de plaine

95 ha dont 75 STP
 71 VL, 535 000 l ; 2,2 UMO
 Revenu 2008 - 2013
 de 30 000 à 37 000 €
 sauf 2009 = 33 000 €

(Réseaux d'élevage CA -idéale (2014)

Lait de montagne Auvergne

91ha dont 79 STP
 40VL, 270 000 l / 2,0 UMO
 Revenu 2008 - 2013
 16 000 à 24 000 €
 sauf 2009 = 10 000 €



Survol Monde laitier

USA: un territoire immense et très divers

- Les Etats-Unis : 9,3 millions de VL,
- 52 000 troupeaux (moyenne: 180 VL)
- 2 grands types de systèmes laitiers



Dans le Wisconsin, 2 types extrêmes et « durables » sur la même commune



Terc:
 30 ha
 30 VL
 200 t de lait
 0,8 UTA

La meilleure marge / T de lait



Une croissance réussie sur 35 ans



Terc:
 700 ha
 800 VL
 9 500 t de lait
 12 UTA



Californie: Nouvelle Réglementation / Grands troupeaux

2000 troupeaux à 1000 VL x 10 000Kg

2 stratégies :

1. Construire une stabulation couverte avec un parc limité (5 000 \$ / VL)
2. S'installer ailleurs (Etats moins peuplés où la réglementation sera différée de 10 ans ... (Rochesuses) ou retour au Corn Belt...



Fair Oaks, vitrine des Mega Dairy
 Au cœur de la région Mids: propre et séduisant...

30 000 VL en 10 unités x 3000

Plaine à mids au sud de Chicago

Près de l'autoroute

Centre d'accueil, visites (Roto 76 p)

Lait sans BST, fromagerie

Lait frais pour Atlanta (1 million de l/jour à 1500 km)



Survol Monde: La Chine: une stratégie d'autonomie ?

...avec de très grands troupeaux

- 1,35 Mds habitants mais peu de lait: 30l / p
- Jusqu'en 2008: surtout de petits troupeaux < 20 VL
- Depuis la crise de la mélamine en 2008 => Gds troupeaux
- Des investissements considérables (privés + publics)
- ... en Chine mais aussi en Australie, NZ, Argentine, UE...

Mais aussi des importations massives de poudre de lait => 2014

Crise en 2014: trop de stocks, chute des prix, pb de collecte

=> très forte réduction des petits producteurs !

Depuis 2008 la production stagne...malgré les grands Tpx

et malgré un prix du lait au producteur > 450€/ t

L'Inde: autosuffisante en lait et des micro-élevages

1,3 milliards d'habitants, +25 M.hab./an!

80% hindous: 110 l lait / hab

- 1^{er} pays / prod. mondiale = 20% (>UE)
- 70 millions de petits élevages:
- 1-2ha, 1-2 bufflonnes ou VL à 1250 l lait
- Systèmes très économes, multifonctionnels
- Un puissant réseau coopératif au départ...
- Tank collectif, services et conseil par village



• Autonomie laitière du pays = priorité nationale

Demain: + 50% de lait d'ici 2025? (act. + 5% /an)

Avec + gros de troupeaux, + spécialisés?

Quels emplois, quel revenu pour les 70 M. de familles?

Enseignements de ce tour du monde laitier

- Le lait reste une production et une consommation locale / régionale (seulement 7% va sur le MM dont 6 en PI)
- Les très petits troupeaux restent prédominants et peuvent assurer l'autonomie de très grands pays (Inde) et préserver l'emploi rural
- Les troupeaux moyens (50-100 VL) sont principalement dans les zones herbagères (NZ, UK, IE) et mixtes avec maïs ensilé.
- Les grands troupeaux très intensifs (>1000VL x 10 000L) représentent > 10% de la PL mondiale;
 - ils sont les plus vulnérables aux fluctuations de prix Lait / Concentré
 - ils ne sont pas durables (bon sol, pollution eau / air; MO non déclarée ...)

III. Une autre PAAC ...pour éviter les Crises laitières ?

En 2015, après 30 ans de quotas laitiers, l'Europe est passée d'un marché très encadré à la concurrence mondiale...

+ de liberté de produire mais à des prix très volatils

→ Une crise sans précédent en 2015 et 2016

I. Les causes:

- La fin de la préférence communautaire et des quotas
- Un marché laitier mondial limité face aux surplus UE
- Des accords de libre échange qui se multiplient

II. Les Solutions pour éviter de nouvelles crises :

- Une régulation politique de l'offre UE
- Une régulation environnementale de l'offre UE
- Une régulation contractuelle via les OP régionales
- Des élevages laitiers + autonomes et des produits mieux valorisés

Les Causes

Un marché laitier mondial limité et volatil :

- Un Marché Mondial = 65 M t eq.Lait, (7% prod. Mondiale)
- L'essentiel est constitué par les poudres de lait et des fromages
- Ingrédients, des «produits industriels» très concurrentiels
- Avec 3 gros fournisseurs (NZ, UE, USA > 70%)
 - (NZ 32%; UE 25% ; US 15%)
- L'UE et les USA ne font plus de stockage public
- Une demande mondiale (tirée par la Chine) qui se ralentit...
 - D'ici 2030, la croissance du marché mondial a été révisée à la baisse par la Commission, fin 2017
 - ⇒ +1Mt / contre + 2Mt /an pour la période 2005 – 2013

Or l'UE a produit + 10Mt en 2014 + 2015

Les Causes

La Commission parle sur les accords de libre échange...

- Le CETA (UE / CNA) va pénaliser l'élevage bovin et porcin UE mais aussi l'élevage laitier canadien (quotas lait, fromages fermiers) et surtout il ouvre la porte aux multinationales américaines...
- Avec les APE la Commission impose son libre échange à l'Afrique :
 - un accord de partenariat économique «pendant- perdants»
 - du lait avec nos surplus de poudre = 2 fois moins cher que le lait local
 - l'élevage lait et viande est vital au Sahel → + de migrants et + de terrorisme
- La Commission multiplie les accords: Asie, Océanie, Amérique du Sud aux dépens de la souveraineté alimentaire, de l'emploi, de la vie rurale chez nous, en Europe, en Afrique et ailleurs

Les paysans UE pèsent peu face aux multinationales de l'agro-industrie, ... Ainsi que la sécurité alimentaire du Sud, à moyen et long terme !

Les Causes: La fin des quotas c'est la course au volume et la guerre intra-UE entre pays et régions, entre éleveurs...

→ Des pays exportant plus des 2/3 de la production:

- Irlande: du lait à l'herbe pas cher pour faire + de poudre...
 - + 30% de lait de 2012 à 2016; objectif 2020: + 50% de lait
- Pays Bas: + 22% de lait de 2012 à 2016;
 - mais en 2017, de gros soucis / Réglementation D. Nitrates /Phosphore

→ France: des stratégies divergentes, des éleveurs inquiets

- les laiteries privées ont ajusté à collecte à leurs débouchés (2016 = 2012)
 - les coop ont poussé à la croissance puis ont freiné ...trop tard !
- La France régule pour les autres ? : pas de prix et moins de volume

Solutions: La Régulation politique de l'offre

La réduction aidée de la collecte :

Une mesure rapide, efficace, peu coûteuse

Un test partiel : La réduction volontaire aidée (Conseil 9 07 2016)

150MC sont dédiés à cette aide sur la 2^{ème} tranche de 500 MC

99 % de l'enveloppe dès le 1^{er} appel; 1 éleveur sur 5; - 2% de la collecte

=> un succès politique inattendu mais bien réel

une remontée des prix mondiaux concomitante avec la décision

Une mesure OCM et OMC compatible

Mais Hogan a refusé cette mesure dans le Règlement Omnibus

Solutions:

Une régulation par les règles environnementales

C'était l'argument de la commission pour la sortie des quotas mais elle n'a pas contrôlé les dérives, pourtant annoncées

Des pays Nord UE avaient une dérog. D N: 170No => 250 No /ha

Mais Hogan a laissé produire plus pendant 3 ans sans contrôler ...

• Pays BAS: + 20% de lait et 4 fraudes : QM P, Lisier, Vaches, surface mais dérogation prolongée de 2 ans en 2018

• Irlande + 50% de lait, 3 VL / ha + 200 N

Dérogation prolongée jusqu'en 2022

Pour la Commission il ne fallait pas freiner les bons élèves?

= Priorité au marché et l'export aux dépens de l'environnement ?

Des Solutions

Une régulation contractuelle Laiteries et OP ?

Le paquet lait de 2012 avait recommandé la mise en place

- des Organisations de producteurs mais pas trop grosses...

- des contrats avec les laiteries ...sur les volumes sans prix

- une inter-pro dans tous les pays (mais un CIVEL qui ne fixe pas de prix)

En place depuis 2012-13 en France... cela n'a pas évité la crise

- une contractualisation avant les OP (B. le Maire)

- des OP par laiteries, trop nombreuses et sans pouvoir !

- un observatoire des marges, pas très utile...

Face aux laiteries «multinationales» qui veulent du minéral pas cher

... il faudrait des ADP de bassin pour donner du pouvoir aux éleveurs

Il faut aussi de la valeur ajoutée plutôt que du volume...

Des Solutions

Du lait mieux payé car mieux valorisé

D'avantage de laits différenciés en France:

Laits régionaux, d'herbe, de foin, sans OGM...

• Aux Pays Bas, en Suisse: du lait de pâturage (un peu) mieux payé

En Autriche, du lait de foin, du lait équitable, de montagne

• Désormais en France aussi :

- du lait équitable, «c'est qui le patron»,

- des laits de pâturage, sans OGM, à prix garanti (Bel)

- des laits régionaux des producteurs? (pas seulement des GMS...)

Nos atouts : une grande diversité de territoires / terroirs

et une formidable tradition fromagère... à mieux valoriser

... si les producteurs se regroupent autour d'un projet commun

sinon c'est la laiterie qui empêche la valeur ajoutée !

Des Solutions:

Des fermes + économes et plus autonomes...

Changer d'indicateurs : le revenu d'abord pas le volume !

Favoriser l'emploi en inversant le ratio :

=> Combien de familles pour un million de litres de lait ?

1 au DK, 5 en IE, 50 en PL, 500 en Inde!

Adapter le type de vache au milieu, pas l'inverse!

=> Des vaches qui valorisent les prairies, les zones défavorisées

• Pâturage MAXI : Lait très économe avec du croisement (jersiais)

• Races mixtes lait + viande, la Normande à l'herbe

= le système le plus favorable à l'environnement et à la planète

...mais le moins aidé jusqu'à présent

Quels modèles pour les Régions laitières de l'UE ?

A. Modèle Californien: 10 000 fermes à 1500 VL ???

B. Modèle Danois: 100 000 fermes à 160 VL ?

Concentration ici, Déprise ailleurs; Lait minéral => Marché Mondial

C. Modèle Bavarois / Normand: 1 million de fermes à 30- 40 VL; diversité des produits et des territoires, biens publics, tourisme...

Quel équilibre entre les trois ?



Discussion- Conclusion

Demain, un monde et des marchés peu prévisibles...
la souveraineté alimentaire de l'Europe n'est plus acquise
=> **Priorité au marché interne UE: qualité et valeur**
une régulation de l'offre laitière, des prix décents
Autonomie en protéines, pour des produits à + forte valeur
pour garder des éleveurs nombreux et des campagnes vivantes
=> **Pour le marché mondial, des produits à forte valeur...**
Et des accords politiques avec le Sud de la Méditerranée
dans le respect de leur souveraineté alimentaire...limitée par l'eau !
Moins de vente d'armes, moins de commerce à courte vue
Une planète vivable pour nos enfants et tous les enfants du monde



Pour accéder au diaporama cliquer [ici](#)

Extraits des échanges autour des interventions de Philippe Tabary et André Pflimlin:

« On a gommé l'environnement, pourquoi ? »

« Pour lutter contre le dérèglement climatique, il faut agir au niveau de l'Europe dès maintenant. Aujourd'hui les revendications telles que celles des Gilets jaunes ne sont pas toutes compatibles avec une politique environnementale efficace. » »

« Si l'Europe a libéralisé les marchés agricoles, c'est parce qu'on a remplacé les exportations agricoles par des produits de luxe et des Airbus. »

« Le discours d'ONG françaises du type 'il faut maintenir les jeunes dans l'agriculture' que j'ai entendu au Togo est tout à fait discutable. De quel droit impose-t-on aux autres d'être agriculteurs alors que les jeunes n'ont pas forcément envie de rester en milieu rural ? »

« Il faut prendre en compte la diversité des cas. Le secteur fruits et légumes, par exemple, réagit différemment des autres secteurs agricoles. »

« Les agriculteurs, en France, ne sont pas pour une politique libérale ; ils veulent un certain protectionnisme, même s'ils sont sociologiquement à droite. »

« Que penser des contrats passés avec le Canada ? » « Les AOC et appellations géographiques nous donnent de belles opportunités pour l'exportation ? » « Les agriculteurs canadiens sont inquiets car leur système de quotas risque d'être remis en cause. » « On constate que les exportations de produits laitiers, notamment le fromage, ont été relativement décevante, car les Canadiens ont adapté leurs productions pour ne pas être envahis par les produits AOC français. »

Travail en atelier « Construisons ensemble la PAC de demain »

Objectif de l'atelier : réfléchir en sous-groupe à ce que pourrait être idéalement la PAC. Pour cela, les participants se sont répartis en 4 groupes thématiques avec la possibilité de passer d'un groupe à l'autre. Pour chaque thème, la consigne a été la suivante : dire « ce que nous voulons », « puis « ce que nous ne voulons pas (ou plus) », et proposer une ou plusieurs exemples concrets. Chaque groupe a consigné ses réponses sur des grandes feuilles qu'il a présentées lors de la restitution en plénière.

Voici, ci-dessous, les 4 restitutions en fonction des thématiques suivantes : 1-Maintien de la vitalité des territoires ruraux / 2-Cohérence avec le développement des pays du Sud / 3-Préservation de l'environnement, alimentation, santé / 4-Métier Paysan : revenu, résilience et autonomie

1- Maintien de la vitalité des territoires ruraux

NOUS VOUDRIONS

Développer / maintenir de la population, des services

De la visibilité à terme pour les aides, sinon comment aboutir à des projets...

- ➔ Des agriculteurs (installations)
- ➔ Politique publique agissant dans ce sens
- ➔ Une vraie polyculture nourricière localement
- ➔ Avoir des producteurs bio locaux (Flandres), des filières locales territoriales à < 80 km
- ➔ Que les maraîchers soient plus soutenus par la PAC
- ➔ Soutenir la transformation pour créer de l'activité
- ➔ Fonds PAAC pour :
 - Rôle des Régions : investissements / contrats de pays / Feader |-> plan de développement
 - " des mairies |-> des collectivités locales

Une partie du 2ème pilier doit venir abonder le développement de l'activité locale

Si les primes allaient à l'emploi, ça deviendrait possible de consolider les emplois

NOUS NE VOULONS PAS

De désertification

PAAC IDEALE / VITALITE DES TERRITOIRES:

- faire rimer PAAC et convivialité : marchés – liens
- quelles utilisations possibles des aides PAAc 2^{ème} pilier pour les territoires :
monter des projets territoriaux (pays exp. : Projets alimentaires territoriaux) portés par qui ? Place des associations
- sortir de l'aide individuelle pour que les fonds servent des projets collectifs

maintien des soutiens à la formation (VIVEA)

2- Cohérence avec le développement des pays du Sud

CE QUE NOUS VOULONS :

- une PAC qui ne nuit pas aux formes d'agriculture paysanne des pays du Sud ;
- réglementer les importations en cohérence avec la responsabilité sociale et environnementale ;
- taxe carbone sur les importations ;
- meilleur équilibre entre les politiques européennes de défense et les politiques de soutien au développement (ex : le Mali) ;
- des échanges commerciaux permettant un soutien aux productions des pays du Sud (accepter la protection des productions locales par barrières douanières) ;
- cohérence entre la PAC et l'aide publique au développement.

CE QUE NOUS NE VOULONS PAS :

- des aides à l'exportation qui pénalisent les pays du Sud (exportations à des prix de reviens inférieurs aux coûts de production) ;
- une PAC destructrice pour les pays du Sud.

Cas concret abordé dans l'atelier : une ferme avicole au Mali avec des échanges facilités entre la France et le Mali pour les aspects techniques et commerciaux ;

3- Préservation de l'environnement, alimentation, santé

CE QUE NOUS VOULONS

LE GLYSOPHATE ! -> ILLUSTRE LA CONVERGENCE ENTRE LES PROBLEMES DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SANTE ET DE L'ALIMENTATION. LA SCIENCE N'A PAS DEMONTRE LA NOCIVITE DU PRODUIT AU NIVEAU DE LA SANTE, MAIS IL EST NOCIF AU NIVEAU DE L'ENVIRONNEMENT.

La nouvelle PAC devrait s'orienter vers l'abandon du produit. Et on a besoin d'une uniformisation de la réglementation européenne.

Même en santé il n'y a pas d'interdiction et de plus on achète des aliments produits en conventionnel !

La PAC plus généralement devrait l'interdire, et au moins encourager fortement des productions sans phyto, sans antibio animaux.

Encourageons les bonnes pratiques. Besoin de les faire connaître. Se démarquer/prouver/valoriser le produit.

Equipement : On a tendance au suréquipement, à la sur-mécanisation pour des questions fiscales essentiellement ou des questions d'autonomie.

Surconsommation de carburant d'où problème d'environnement. Pousse à l'agrandissement.

Respect des règlements européens, notamment phosphore, azote, ...

CE QU'ON NE VEUT PAS

Continuer la subvention à la surface, la remplacer par l'aide à l'unité de travail et à l'emploi.

Modifier les plafonnements des aides ;

La malbouffe : On a besoin de retrouver les variétés, les races anciennes = diversité, qualité.

On ne veut plus de productions trop standardisées, on souhaite une aide aux petites productions, de taille artisanale.

La concentration des unités d'abattage : ouverture ou réouverture d'abattoirs locaux ou mobiles. Transports des bêtes sur des km et des km avant de revenir en viande de boucherie.

Imaginer des exemples d'une PAC idéale

Maintien d'une activité en rural, d'où point de vente local, un abattoir de proximité notamment pour de viandes spéciales, autruche par ex à Ghyvelde (59), à Zudkerque (59 ou 62), atelier à la ferme

Adapter les normes sanitaires pour les ateliers de transformation locaux. Diffuser une information complète sur les étiquettes, plus claire, et rendre obligatoire l'information compréhensible par les consommateurs.

Eduquer à la bonne alimentation, visites d'exploitation, semaine du goût, animation dans les classes ,...

4- Métier Paysan : revenu, résilience et autonomie

NOUS VOUDRIONS

Dans la future PAC : revenu, résilience, autonomie.

Elle doit :

- reconnaître et encourager des pratiques plus écologiques des paysans :
 - le paysan : quelqu'un en qui on a confiance ;
 - le connaître : mettre un visage derrière le produit ;
 - faire que le paysan soit quelqu'un qui se sent bien dans son métier ;
 - faire référence au nombre de personnes sur l'exploitation et non sur le nombre d'hectares ;
 - reconnaître le paysan, en qui on a confiance (cohérence entre ce qu'on attend de lui et ce que le consommateur attend de lui) ;
 - au service de l'environnement / diversité des espèces ;
- faire que le revenu du paysan soit lié à ses activités favorables au territoire (environnement, lien social, patrimoine) ;
- verser un salaire aux paysans (par l'Europe) qui travaillent la terre : revenu universel ?

A REVOIR DANS LA FUTURE PAC :

- ne pas pénaliser les agriculteurs qui ont eu des difficultés (RSA) ;
- ne pas pénaliser les doubles-actifs ;
- la PAC et l'installation des futurs paysans : permettre l'ouverture d'esprit (pas trop tôt) : formation, stages, vision internationale ;
- permettre aux coopératives et organisations de s'organiser pour défendre les intérêts des paysans (ex : CUMA fruitières Comté), que l'entente sur les prix ne soit plus condamnée (ex : endives) ;
- une législation sanitaire adaptée aux produits transformés à la ferme ;
- une législation sanitaire adaptée aux semences fermières ;
- favoriser la plantation de haies et arbres.

Intervention de Simon Coutand

Simon nous a présenté le texte de positionnement « L'avenir de la Politique agricole commune dans l'UE », que le MRJC a co-signé avec son partenaire allemand le KLJB en 2018.

Voir le texte en annexe.

Intervention d'Aurélie Catallo, coordinatrice de Pour une autre PAC

Pour une autre PAC est une plateforme inter-organisations française de réflexion et d'action, en vue de la refonte de la politique agricole commune. Une trentaine d'organisations y sont rassemblées : des organisations paysannes, de protection de l'environnement et du bien-être animal, de solidarité internationale, de citoyens et consommateurs.

Le collectif a une histoire puisqu'il a émergé en 2013, lors des négociations de la précédente programmation de la Politique agricole commune. Après cette expérience collective, à laquelle le CMR avait participé, la plateforme s'est remobilisée en 2017.

Ses missions sont de définir des positions communes, faire un travail de veille et un travail de plaidoyer pour défendre une agriculture commune juste, saine et durable. Dans ce but, la plateforme collabore avec des structures similaires dans d'autres pays (en Allemagne par exemple) et va à la rencontre des institutions politiques : le ministère de la Transition écologique et solidaire, de l'Elysée, Matignon, le Conseil des ministres européens de l'agriculture et de la pêche... Au milieu des autres pays européens, la France fait figure de progressiste dans les négociations de la prochaine PAC.

Le collectif s'attache à ce que les associations membres puissent comprendre en quoi la PAC concerne leur cœur de métier. Il se donne également pour mission de faire un travail de sensibilisation et de mobilisation citoyenne, un travail de vulgarisation de la PAC (un objet politique, un budget) car il est important d'agir ensemble.

Dans ce cadre, la plateforme avait, par exemple, organisé le 7 décembre une matinée au Sénat sur les Paiements pour Services environnementaux, avec Joël Labbé sénateur du Morbihan (EELV) et à laquelle 150 personnes ont assisté. Une campagne de communication grand public est également en préparation (réalisation de vidéos de portraits de paysans et collaboration avec des Youtubeurs, animation d'un Stand au Salon de l'Agriculture 2019).

Extraits des échanges autour des interventions d'Aurélie Catallo :

« Le CMR peut apporter un soutien à la plateforme en diffusant au niveau local les appels à mobilisation. »

« Si aujourd'hui la société soutient de plus en plus un modèle alimentaire plus durable, plus juste et plus sain, qu'est-ce qui bloque avancer dans ce sens au niveau politique ? » « On note quand même une certaine prise de conscience, des régions françaises notamment (cf le Livre blanc des régions du 13 décembre 2018, en annexe). »

« Le combat à mener : c'est auprès des pouvoirs publics que tout se joue. »

« Arrêtons de parler de nous comme les plus petits. C'est nous qui sommes en fait les plus innovants. »

« Le caractère commun d'une politique agricole commune semble s'amoindrir : jouer sur un caractère contraignant qui aille dans le bon sens. »

« Dans une société mondialisée, il est important d'avoir une vision globale tout en pressant sur l'Europe. »

En guise d'épilogue, ces paroles du Pape François...

« Pour qu'il continue d'être possible de donner du travail, il est impérieux de promouvoir une économie qui favorise la diversité productive et la créativité entrepreneuriale. Par exemple, il y a une grande variété de systèmes alimentaires ruraux de petites dimensions qui continuent à alimenter la plus grande partie de la population mondiale, en utilisant une faible proportion du territoire et de l'eau, et en produisant peu de déchets, que ce soit sur de petites parcelles agricoles, vergers, où grâce à la chasse, à la cueillette et la pêche artisanale, entre autres. (...) Pour qu'il y ait une liberté économique dont tous puissent effectivement bénéficier, il peut parfois être nécessaire de mettre des limites à ceux qui ont plus de moyens et de pouvoir financier. Une liberté économique seulement déclamée, tandis que les conditions réelles empêchent beaucoup de pouvoir y accéder concrètement et que l'accès au travail se détériore, devient un discours contradictoire qui déshonore la politique. (...) »

(Laudato Si – 129)



Annexes

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1 : Ressources pour aller plus loin

Annexe 2 : Programme de la journée

Annexe 3 : Liste des participants à la journée

Annexe 4 : Texte du MRJC et KLJB sur la PAC

Annexe 5 : Texte du CMR Pour une éthique agricole et rurale

Annexe 6 : Communiqué du CMR sur la Rencontre « Mobilisons-nous pour une autre PAC »

Annexe 1 : Pour aller plus loin...

Des ressources pour approfondir la question de la PAC :

- Les documents « *Osons une vraie réforme de la PAC par la Plateforme pour une autre PAC* »

Lien : <https://pouruneautrepace.eu/article/41>

- Un dossier avec les articles publiés par André Pfimlin

Lien : <https://drive.google.com/drive/folders/1l9yPljJrSM7izvcVF6q65lF3pRK7jPY?usp=sharing>

- Un article publié par l'INRA en novembre 2018 « La Politique agricole commune doit-elle intégrer des objectifs de lutte contre le surpoids et l'obésité ? »

Lien : <https://ageconsearch.umn.edu/record/280331/files/issi8-5-6.pdf>

- Le Livre Blanc des régions pour une agriculture durable et une alimentation responsable, 13 décembre 2018, Les Régions de France

Lien : https://drive.google.com/file/d/1RHveUu_VMZrsTJ6B2-hXQaHIUAhneeU/view?usp=sharing

- Un jeu de simulation proposé par Supagro, ou comment élaborer une stratégie de lobbying pour faire évoluer la PAC dans le sens de la position que l'on défend, en se mettant dans la peau d'un lobbyiste à Bruxelles

Lien : <https://www.supagro.fr/capeye/wp-content/uploads/PACnego/index.html>

- Un dossier « Politique agricole commune : le grand paradoxe » publié dans Alternatives économiques, qui explique comment et pourquoi la politique agricole commune est à bout de souffle et qu'il est temps de changer de modèle

Lien : <https://www.alternatives-economiques.fr/politique-agricole-commune-grand-paradoxe/00087494>

- Le Texte de la résolution finale de l'Assemblée Mondiale 2018 de la FIMARC, novembre 2018 au Sénégal

Lien : <https://drive.google.com/file/d/1wEmqixDJDwqUSwoc-LMoUyJOogByfyws/view?usp=sharing>

Evènements 2019

19 mars 2019 : Journée agri de la Fédé CMR 62 à Fruges

10-11 février 2018 : Week-end de formation du réseau thématique Souveraineté Alimentaire du CCFD sur l'agroécologie, Paris

16 octobre 2019 : Journée de l'alimentation

décembre 2019, à Paris : Journée annuelle du réseau Agriculture et Alimentation CMR

Annexe 2: Programme de la journée

7 décembre 2018 – Pantin

RENCONTRE « MOBILISONS-NOUS POUR UNE AUTRE PAC »

Echanger et débattre ensemble de la réforme en cours de la PAC, au regard des enjeux soulevés par les changements climatiques.

A quelques mois des élections européennes, la contribution des ruraux et des agriculteurs aux débats sur la réforme de la future Politique agricole commune (PAC) est plus que nécessaire. C'est pourquoi, le CMR propose une journée d'échanges pour y voir plus clair et faire entendre la parole des citoyens sur les enjeux soulevés par la réforme.

Programme

9h30-10h00 Accueil

10h00-10h15 Introduction de la journée

10h15-11h00 Brise-glace et échanges de savoirs sur la PAC

11h00-11h20 Présentation générale de la PAC par Philippe Tabary

11h20-11h45 Intervention d'André Pfimlin

11h45-12h15 Questions, débats

12h15-13h30 Repas partagé

13h30-13h45 Introduction de l'après-midi

13h45-15h15 Café-monde "Construisons ensemble la PAC de demain"

Un travail de réflexion collective et de collecte des préoccupations et des propositions.

15h30-15h45 Intervention d'Aurélié Catallo

15h40-16h00 Questions, débats

16h00-16h30 Conclusion de la journée

Annexe 3: Liste des participants à la journée

Auvergne – Rhône- Alpes	GAUTHIER	Laurence	lgauthier@cmr.cef.fr	CMR national
Bretagne	LE DAVAY	Jean-Jo		FD22
	LEMERCIER	Annie	annielemercier22@gmail.com	FD22
	PORTIER	Benoît	cbpqportier@orange.fr	FD29
Bourgogne – Franche Comté	GERMON	Nicole	nic.germon@orange.fr	FD21
	GERMON	Jean-Claude	jean-claude.germon@orange.fr	FD21
	BOUQUET	Raphaël		FD25
	VUILLAUME	David		FD25
Centre	BOURREAU	Jean-Marie	jm.bourreau@wanadoo.fr	FD36
Île-de-France	ROUYER	Michel	mrouyer78@gmail.com	CCFD-Terre solidaire
	CATALLO	Aurélie	aurelie.catallo@pouruneautrepace.eu	Intervenante, Pour une autre PAC
	COUTAND	Simon	s.coutand@mrjc.org	MRJC
	PFIMLIN	André	pflimlin.andr@orange.fr	Intervenant
	De Noray Dardenne	Marie-Laure	ml.denoray@cmr.cef.fr	CMR national
	BOQUIEN	Anne	aboquien@cmr.cef.fr	CMR national
Grand Est	DEVOILLE	Michel	micheldevuille@sfr.fr	FD88
Nord-Pas de Calais - Picardie	VAN INGHELANDT	Luc	lucmr59l@orange.fr	FD59L
	SAINT GUILY	Elisabeth	esaintguily@yahoo.f	FD59C
	DEBREYNE	Claude	claudedebreyne@orange.fr	FD59
	DELEBARRE	Marc	mdelebarre@cmr.cef.fr	FD59L
	MARTIN	Patrice	dombouquet@aol.com	FD59
	BAILLEUL	Hervé	herve.bailleul@free.fr	FD62
	GOMEL	Jean-René	jean-rene.gomel@wanadoo.fr	FD62
	SIX	Jean-Yves		FD62
	CANNESSON	Odile	herve.cannesson@wanadoo.fr	FD62
	THIERY	Patricia	cmr62patricia@gmail.com	FD62
	TABARY	Philippe	pe.tabary@orange.fr	Intervenant
Pays de la Loire	DOIEZIE	Michel	micheldoiezie@orange.fr	FD49
CCFD	VOYER	Catherine	voyer_catherine@yahoo.fr	CCFD-Terre solidaire
	TOURNAUD	Philippe	ptournaud@orange.fr	CCFD-Terre solidaire

Annexe 4: Texte du MRJC et du KLJB sur la PAC

L'avenir de la politique agricole commune dans l'UE

La politique agricole commune (PAC) est l'une des plus anciennes politiques de l'Union européenne et en même temps celle qui dispose du budget le plus important. En tant que jeunes des zones rurales, nous sommes très intéressés par l'orientation future de la PAC. Dans l'esprit de notre vision pour le développement futur de l'Union européenne, il est important pour nous de penser la politique agricole au niveau européen non seulement comme un objet de soutien, mais aussi comme un moyen de préserver nos moyens de subsistance. La réforme de la PAC doit donc également se concentrer sur les objectifs de développement durable (ODD) et contribuer à leur réalisation. La réorientation de la politique de soutien après 2020 nous donne l'occasion de formuler nos idées et nos visions afin de contribuer au processus de discussion et de contribuer ainsi au développement de la nouvelle politique agricole commune.

Domaines d'action d'une future politique agricole européenne

Pour nous, une politique agricole européenne va bien au-delà de la gestion du budget agricole et de la promotion de l'agriculture et des zones rurales. Il intègre ces mesures de soutien dans les domaines d'action de l'agriculture, de la protection de l'environnement et du climat. Il soutient un paysage agricole régional, de petite et moyenne dimension et assure la conservation des ressources naturelles au sein de l'Union européenne, qui sont principalement utilisées pour nourrir la population. Au sein de l'Union européenne, elle garantit les mêmes exigences pour les produits agricoles et leur production. Pour nous, la politique agricole comporte également des aspects de politique sociale. Il en résulte les domaines d'action suivants pour nous :

- Harmonisation à l'échelle de l'UE des normes écologiques et sociales minimales en matière de production agricole dans les domaines de l'élevage et de l'agriculture.
- Conservation des ressources naturelles et réduction des impacts négatifs de l'agriculture sur l'environnement par le développement de stratégies européennes et de formations
 - sur la fertilisation,
 - sur la protection de l'eau,
 - pour la protection des végétaux,
 - pour la conservation de la biodiversité,
 - pour capturer et réduire les gaz à effet de serre provenant de l'agriculture, et
 - pour la gestion des terres disponibles pour l'agriculture, par exemple l'exploitation minière, l'imperméabilisation des terres et la promotion de mesures de désurbanisation.
- Assurer la souveraineté alimentaire de l'Europe et de tous les pays du monde. Il s'agit de relever le défi de minimiser les activités d'exportation et d'importation de l'agriculture européenne (par exemple, par la coopération européenne en matière de régulation des marchés, l'expansion des chaînes de valeur et des échanges intra-européens).

- Sécurisation non bureaucratique, temporaire et directe des revenus agricoles dans des situations particulières (par ex. catastrophes environnementales et épidémies).¹
- Soutien pour minimiser le risque de pertes financières dues à des influences environnementales.
- Renforcement du principe de subsidiarité dans la mise en œuvre des directives européennes, par exemple en incluant les compétences locales.
- Renforcement du développement rural en garantissant l'approvisionnement, la diversification des revenus² et la compétitivité.

PAC au-delà de 2020 - Priorités pour la prochaine période de financement

Outre ces domaines de la politique agricole, il est important pour nous de fixer des exigences spécifiques pour la prochaine période de financement de l'UE. L'agriculture répartie sur tout le territoire, la production d'aliments de haute qualité et les zones rurales vivantes sont importantes pour nous en tant que KLJB. Par conséquent, un mélange de paiements directs, de soutien ciblé pour les zones rurales et de soutien spécial pour les mesures visant à protéger l'environnement et le bien-être des animaux continueront d'être nécessaires à l'avenir. Une politique de soutien durable renforce le principe de subsidiarité, préserve la proportionnalité entre l'inconduite et les sanctions, évite la bureaucratie inutile et utilise les indicateurs et les audits d'autres enquêtes, par exemple pour soulager les petites entreprises du double contrôle. Le premier pilier, qui régit les aides directes, est actuellement un important soutien du revenu dont on ne peut se passer à l'heure actuelle. En évaluant les produits agricoles et le paiement équitable qui y est associé, le soutien supplémentaire n'est plus nécessaire à long terme pour assurer un revenu. D'une manière générale, nous souhaiterions un renforcement de la promotion ciblée des mesures et demandons donc un passage croissant au deuxième pilier. En détail, nous demandons que les points suivants soient mis en œuvre au cours de la prochaine période de financement :

- Dans le cadre des **aides directes**, une agriculture de petite et moyenne taille sur tout le territoire ainsi que les exploitations de jeunes agriculteurs.rices sont soutenues. Il s'agit notamment des mesures suivantes :
 - Préservation et extension de l'aide aux jeunes agriculteurs.rices et mesures incitatives pour le transfert anticipé de l'exploitation³,
 - Limitation des demandes de financement jusqu'à un âge maximum uniforme,
 - Un soutien accru pour les premiers hectares et un plafonnement obligatoire des paiements directs au-delà d'une certaine taille d'exploitation,
 - La sécurisation de l'agriculture dans les régions défavorisées (par exemple, montagnes, landes ou landes) ; et
 - Garantir le maintien de normes minimales dans les cultures arables par le biais de la conditionnalité.⁴

¹ Sous la forme d'un fonds européen pour les personnes en difficulté.

² Compléter les revenus par de nouvelles branches d'activité au-delà de la production primaire traditionnelle, par exemple pour répartir les risques et garantir les revenus.

³ Verweise auf KLJB-Beschlüsse nicht eingefügt

⁴ Engagement de certains paiements agricoles de l'UE pour des obligations dans les domaines de la protection de l'environnement, de la santé humaine, animale et végétale et du bien-être des animaux (Source : Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture).

- Les **zones rurales** ont besoin de structures de soutien efficaces afin de pouvoir offrir des perspectives pour les personnes souhaitant y rester, y revenir ou s’y installer maintenant et à l’avenir également. Selon nous, cela nécessite les mesures supplémentaires suivantes :
 - Soutien, en particulier pour les régions structurellement faibles, en tenant compte également des différences régionales au sein d'un État membre,
 - Renforcer la compétitivité et la force d'innovation,
 - Création d'un accès au marché et renforcement de la position des agriculteurs.rices dans la chaîne de transformation, par exemple par le biais d'incitations à la commercialisation directe et
 - Amélioration des projets de développement rural :
 - Réduction de la bureaucratie pour un traitement plus souple et plus rapide des demandes de financement,
 - Organisation plus souple de l'autoparticipation/cofinancement afin de faciliter l'accès aux possibilités de financement pour les régions structurellement faibles, par exemple en tenant compte des engagements volontaires,
 - Promotion de l'engagement social et soutien des structures et des structures de participation.
 - Permettre des microprojets approuvés à court terme et sans bureaucratie.
- Les réalisations sociales dans l'agriculture doivent être récompensées. C'est pourquoi les mesures **suivantes dans le domaine de la protection de l'environnement et de l'élevage** sont particulièrement nécessaires pour nous :
 - Poursuite du développement des mesures agroenvironnementales, adaptées aux régions et à leurs structures agricoles. Pour une mise en œuvre efficace des exigences à l'échelle de l'UE, les États membres devraient avoir plus de compétences.
 - Réorientation du système d'écologisation vers l'ancien objectif de promotion de la biodiversité.
 - Maintien des mesures de Greening malgré l'objectif manqué, puisqu'elles ont eu des effets assez positifs dans d'autres domaines, même si tous les objectifs n'ont pas pu être atteints dans la période de financement actuelle.⁵
 - Élaboration d'un indicateur uniforme à l'échelle de l'UE pour la promotion d'un élevage durable et axé sur le bien-être des animaux, en tenant compte des différences régionales et spécifiques au système de logement.⁶

Notre vision pour la poursuite du développement de la politique agricole commune dans l'UE

La politique agricole continuera à faire l'objet d'un soutien. À long terme, les fonds seront transférés du premier pilier au deuxième pilier. Il s'agit de passer d'un soutien général de l'entreprise à la promotion ciblée de mesures au sens des services sociaux fournis par l'agriculture dans les domaines de la protection de l'environnement et du bien-être des animaux. Cette restructuration progressive s'accompagne d'un ensemble de mesures visant à accroître de manière générale la valeur des produits

⁵ Un exemple de cela serait la culture de protéagineux, qui ne parvient pas à atteindre les objectifs d'écologisation, mais qui a un effet positif sur les tests de ces plantes en Europe centrale.

⁶ Les systèmes de logement se distinguent fondamentalement en fonction de l'élevage, de l'alimentation et de la gestion du bétail. Il s'agit par exemple de l'élevage de vaches allaitantes et de bovins laitiers ou, dans le cas des poulets, de l'élevage en sol et en plein air.

agricoles, de sorte que la production agricole soit économiquement adéquate et que le soutien supplémentaire du premier pilier ne soit plus nécessaire à long terme pour garantir les revenus. Des normes minimales européennes en matière de production de produits agricoles garantissent l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires de haute qualité. Malgré une normalisation croissante, les connaissances, l'expérience et les compétences locales sont respectées, utilisées et transmises aux générations futures. Le transfert anticipé de l'exploitation agricole assure la sécurité de planification pour les générations futures et constitue le moteur des zones rurales. L'objectif doit être une agriculture jeune, dynamique et innovante.

Annexe 5: Texte du CMR *Pour une éthique agricole et rurale*

Pour une éthique agricole et rurale

Le CMR souhaite encourager chacune et chacun à prendre le temps et le courage d'une réflexion collective honnête autour du devenir du monde agricole et rural qui nous concerne tous.

Nous savons les passions qui peuvent naître des débats autour des questions agricoles. Elles touchent profondément au lien que nous avons à la nature et à son appropriation. Dans un contexte où peu d'agriculteurs subsistent, et où la société civile majoritairement éloignée des réalités agricoles, revendique un droit de regard de plus en plus exigeant sur les conditions de et la qualité de son alimentation, un fossé se creuse, poussant des agriculteurs à se replier sur eux-mêmes. Ce texte tente de porter une voix à la fois nourrie des réalités du rural, d'agriculteurs du CMR, mais aussi de nos liens avec le CCFD-Terre Solidaire, la FIMARC⁷, Solidarité Paysans, et la pensée sociale de l'Eglise. Cette parole est un point d'étape qui invite au débat et exprime des valeurs fortes, en forme de réponse au sursaut appelé par le Pape François dans l'encyclique *Laudato si'*, ainsi qu'à la crise qui touche les éleveurs.

Cette crise n'est pas que conjoncturelle et ne concerne pas seulement les éleveurs. Le CMR constate depuis de nombreuses années, les inégalités et incertitudes croissantes, la précarité, l'isolement, le désespoir d'agricultrices et d'agriculteurs étranglé-e-s par les dettes, la perte de sens d'un métier pourtant indispensable à la société, la multiplication des suicides en agriculture. Il convient de toute urgence de s'attaquer tous ensemble à ses causes.

Un système qui appauvrit et fragilise les femmes, les hommes, et les cultures du rural, en France et au-delà. Le fonctionnement actuel de notre système de production agricole est fondé sur un principe de dérégulation destiné à assurer la liberté des échanges. En absence de règles, cette liberté se transforme en instruments de capitalisation, de spéculation financière et de pouvoir, visant à satisfaire les intérêts d'un petit nombre d'individus ou de sociétés qui imposent leur mode de fonctionnement au détriment du bien commun. Nous déplorons en conséquence, un appauvrissement du tissu rural et humain, et des atteintes aux valeurs qui nous réunissent.

- **L'accès de chaque homme à ce qui est nécessaire pour vivre dignement (justice sociale)**

Des agriculteurs sont dépossédés de la valeur ajoutée de leur production, au profit de groupes et coopératives fournisseurs d'intrants, d'entreprises de transformation et de la grande distribution, et de consommateurs habitués à acheter peu cher. Les petites et moyennes exploitations, bénéficiant de subventions publiques bien inférieures à celles des grandes, ne résistent pas à l'effet combiné de la volatilité des prix d'un marché dérégulé, et de l'endettement pour tenter de répondre au mot d'ordre de compétitivité. Et les paysans du Sud, incapables de concurrencer les importations subventionnées des pays du Nord sont contraints d'abandonner leur activité.

- **La participation de chacun aux décisions qui le concernent**

Certaines coopératives, autrefois organisations de producteurs destinées à défendre leurs intérêts collectifs, se sont inscrites dans la dynamique globale de concentration et d'internationalisation des acteurs économiques, et dotées d'une organisation complexe laissant peu de place aux adhérents pour participer aux décisions qui les concernent.

- **La destination universelle des biens et le respect des biens communs : la terre, l'eau, l'air...**

Le fonctionnement des outils de régulation de la politique foncière (SAFER...) est régulièrement détourné par les lobbies locaux ou nationaux, conduisant à un agrandissement incontrôlé des structures, et constituant un obstacle souvent insurmontable à l'installation de jeunes agriculteurs.

La privatisation du vivant par les brevets sur les semences et séquences génétiques animales prive les agriculteurs de leur droit ancestral à réutiliser leurs semences et réduit la biodiversité. Ces brevets autorisent à

⁷Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques

s'approprier le vivant, jusqu'aux gènes, pour tirer profit de son utilisation. La persévérance à développer des systèmes agricoles fondés sur des modèles scientifiques et économiques obsolètes⁸ appauvrit la vie des sols, la biodiversité, et génère d'importantes pollutions.

- **Le respect de la dignité de chaque homme**

Des exploitations intégrées au marché global aux petites fermes autonomes, il y a des agriculteurs heureux. Mais, comme nous le rappellent la multiplication des drames humains et l'accroissement du taux de suicides, ce n'est pas la majorité. Et quand bien même il ne resterait qu'un agriculteur en détresse, c'est à ses côtés que nous nous devons d'agir.

Ce que nous proposons: bâtir ensemble une éthique pour une culture agricole et rurale soucieuse de la gestion du milieu vivant pour le bien de l'humanité, dans le respect du bien commun, de sa richesse et sa diversité

Nous partageons les orientations de l'encyclique *Laudato Si'* en vue d'une société socialement équitable, attentive à la dignité de tous et respectueuse de la terre, «notre maison commune». Répondre à son appel implique un changement de cap, dans lequel l'agriculture et le monde rural ont un rôle fondamental à jouer.

- **Pour cela, le CMR en appelle à la responsabilité :**

→ **Des consommatrices et consommateurs** que nous sommes tous, prêts à nous interroger sur les conséquences de nos façons de consommer sur les producteurs d'ici, d'ailleurs, et la nature.

→ **Des agricultrices et agriculteurs** prêts à s'interroger sur les conséquences de leurs façons de produire, de valoriser et de vendre sur les autres et la nature.

→ **Des organisations agricoles et para-agricoles** prêtes à mettre en place des moyens humains pour accompagner les agriculteurs dans le changement de leurs pratiques culturelles.

→ **Des organisations coopératives** en particulier, prêtes à retrouver le sens de la solidarité qui les a fait naître, pour redonner une vraie place aux adhérentes et adhérents producteurs, et les soutenir dans le développement de nouvelles formes de coopération, leur permettant de se réapproprier leur outil de travail et de retrouver de l'autonomie dans leurs choix professionnels.

→ **Des transformateurs et distributeurs** prêts à rendre à leurs fournisseurs la part de la valeur ajoutée qui leur revient (prix juste).

→ **Des pouvoirs publics** prêts à assumer le rôle de régulateur garant du bien commun qui leur incombe, du local au global.

- **Au niveau mondial, européen et national**, par la mise en place d'un réel encadrement des marchés : stocks, interdiction des activités spéculatives sur les matières premières agricoles, interdiction des brevets sur le vivant, réforme progressive de la fiscalité du travail, redistribution des investissements dans la recherche au profit du développement de pratiques respectueuses de la terre et des hommes....
- **Au niveau territorial**, en construisant des projets collectifs territoriaux pour : mettre en œuvre des politiques foncières transparentes, dans le sens du bien commun: contrôle des usages des terres afin que l'intérêt individuel ne puisse mettre en péril la vie collective ou l'accès de chaque homme à ce qui est nécessaire pour vivre dignement, protection des espaces agricoles, limitation de l'agrandissement, soutien à l'installation pour créer de l'emploi...; et relier et mettre en cohérence les initiatives innovantes menées localement en matière de souveraineté alimentaire territoriale (vente directe, circuits-courts,...).

→ **De la société civile** qui a un rôle à jouer pour inciter et soutenir les pouvoirs publics à agir en ce sens.

⁸Dépendance aux énergies fossiles, faible résilience face au changement climatique...

- **Au niveau mondial** : des ONG comme le CCFD-Terre solidaire proposent des recommandations précises en matière de régulation des marchés agro-alimentaires et de politiques de souveraineté alimentaire.
- **Partout en France** : chacun d’entre nous, à son niveau, seul ou à plusieurs, peut inciter et soutenir les élus dans la mise en œuvre de moyens pour le développement de nouveaux systèmes de production, de transformation et de commercialisation à taille humaine, soucieux d’offrir des conditions de travail dignes et épanouissantes à ceux qui en vivent, de faire alliance avec la nature plutôt que de l’exploiter, de contribuer au vivre-ensemble sur le territoire.
- **Dans les territoires ruraux** : tous les acteurs peuvent se mettre autour d'une table pour se dire de quelles agricultures ils ont besoin et quels moyens ils y mettent. Dans le défi de la réforme territoriale et au-delà, les ruraux peuvent être des veilleurs des terres, attentifs à ce qu’elles soient réparties et utilisées de façon à répondre aux besoins de toutes et tous sur les territoires en matière alimentaire mais aussi d’emploi, de loisirs, tout en préservant la richesse et la diversité de nos ressources naturelles.

Annexe 6 : Communiqué du CMR sur la rencontre « Mobilisons-nous pour une autre PAC »

« Mobilisons-nous pour une autre PAC »

C'est cette invitation à réagir qui a servi de thème à la rencontre annuelle du réseau Agriculture & Alimentation portée par le CMR.

Cette journée thématique s'est tenue le 7 décembre 2018 à Pantin (93) dans les locaux du MRJC. Les trente-deux participants membres de fédérations du CMR et/ou d'associations partenaires - dont le CCFD-Terre solidaire et Solidarité Paysans - ont pu échanger sur la future PAC dont la réforme en cours est marquée par les enjeux des changements climatiques. Un écho de circonstance alors même que la COP 24 bat son plein en Pologne et à quelques mois des élections européennes.

Trois experts ès-PAC ont apporté de précieux éclairages sur les politiques agricoles communes, leur contexte historique ainsi que sur les pistes d'avenir. **Philippe Tabary**, conférencier du réseau Team Europe et anciennement chargé de l'information à la Commission européenne pour la PAC, a expliqué l'évolution de la PAC depuis sa création en 1963, en mettant en lumière, avec un certain humour, la difficile insertion des préoccupations sociales dans une Europe qui se voulait avant tout économique. **André Pfmilin**, ancien ingénieur à l'Institut de l'Elevage et expert Lait auprès du Comité des Régions à Bruxelles nous a fait faire un passionnant tour du monde des modèles agricoles pour la filière Lait (en s'arrêtant notamment en Irlande, aux Etats-Unis, en Inde, ...) pour mettre en perspective des contours possibles d'une future PAC. Dans l'après-midi est intervenue **Aurélié Catallo**, coordinatrice de la plateforme « Pour une autre PAC » qui regroupe trente-trois organismes autour de l'élaboration d'un plaidoyer pour une PAC plus juste et plus durable. Outre la présentation de la plateforme et de son rôle actif, Aurélié Catallo a exposé les toutes dernières avancées des réflexions sur la réforme de la PAC produites par le séminaire au Sénat le matin même.

Dans une ambiance conviviale et créative, les participants ont planché en sous-groupe sur une PAC idéale (ou autrement dit : « ce que nous voulons » et « ce que nous ne voulons pas ») autour des 4 angles suivants : maintien de la vitalité des territoires ruraux ; cohérence avec le développement des pays du Sud ; préservation de l'environnement, alimentation, santé ; métier Paysan. La restitution a donné lieu à des échanges de point de vue et d'exemples concrets.

Une journée riche et constructive qui nous sensibilise sur notre rôle à tous dans la construction d'un PAC plus juste et plus solidaire.

Un compte-rendu détaillé sera disponible prochainement sur le site.

Annexe 7: Retour en images

